

PROCÈS-VERBAUX

Le MERCREDI 28 mai 1969.

(2)

Conformément à l'avis de convocation, le Comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit à 2 heures cet après-midi.

Présents: Les honorables sénateurs Lamontagne (*président*), Cameron, Carter, Connolly (*Halifax-Nord*), Irvine, Kinnear, Macdonald (*Cap-Breton*), O'Leary (*Antigonish-Guysborough*), Robichaud, Sullivan et Yuzyk. (11)

Présent mais ne faisant pas partie du Comité: M. E. Russell Hopkins, secrétaire-légiste et conseiller parlementaire.

Sur une proposition, *il est décidé* de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français du compte rendu des délibérations du Comité concernant le bill C-171.

Étude est faite du bill C-171, Loi concernant la Bibliothèque nationale.

Les témoins suivants sont entendus:

De la Bibliothèque nationale:

Le directeur général, M. Guy Sylvestre.

Du Secrétariat d'État:

M. L. E. Levi, conseiller juridique.

Sur une proposition, *il est décidé* que rapport soit fait dudit bill sans modifications.

A 2 heures 50 minutes, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le secrétaire du Comité,
Patrick-J. Savoie.

L'article 5 stipule que le directeur général de la Bibliothèque nationale pourra conclure des accords à cet égard avec des bibliothèques canadiennes et étrangères.

Pour aider le directeur général de la Bibliothèque nationale à mieux exécuter un tel programme, on a jugé bon de réorganiser le Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale, de façon que la Bibliothèque scientifique nationale du Conseil national de recherches, la Bibliothèque du Parlement, les Archives publiques, le Conseil des arts et l'Association des universités et collèges du Canada soient représentés par des membres d'office au Conseil, maintenant désigné comme le Conseil